



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120584

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 30/09/2021 12H00 C:000032 I:32415
V/REF : 797146
V/Email reçu le Jeudi 30/09/2021 à 12H00

SEMCODA
AGENCE BRESSE-DOBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 6744
IMMEUBLE : LE CLOS DES URSULES
RUE DES CASERNES
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 20 Décembre 2021

Référence Marché: 2021-PAT-0023-21BB

LOCALISATION : 3 RUE DES CASERNES - BOURG EN BRESSE - MME GERIN : 0686604604 -
LOGT 8022 - 2EME ETAGE

MOTIF : INTERVNEIR POUR REDRESSER LA PORTE DE LA BOITE AUX LETTRES +
PROBLEME SUR PORTE DE LA CAVE

Donneur d'ordre : M. D. LAURENT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 27 OCTOBRE 2021 A 15H00
REDRESSAGE DE LA PAROI DE LA BOITE AUX LETTRES
LA PORTE DE LA CAVE EST HORS D'USGAE SUITE AUX INNONDATIONS

LE 15 DECEMBRE 2021 A 14H30
PORTE DE LA CAVE A REMPLACER
BOITE A LETTRES NON REMPLACEE, VU AVEC LA SEMCODA (EN ATTENTE DE DEPOT
DE PLAINTES SUITE AUX DEGRADATIONS)

OBSERVATIONS : PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA PORTE DE LA CAVE, DEFORMEE PAR L'HUMIDITE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	40,00	40,00
1,00	MS00002-heure de menuiserie sur place	1	40,00	40,00
1,00	MS00001-Forfait déplacement	3	40,00	40,00

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120584

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00002-heure de menuiserie sur place	3	40,00	40,00
TOTAL H.T.				160,00
T.V.A. a 10,00%				16,00
TOTAL T.T.C.En EURO				176,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 797146 du 30/09/2021

P-MUT 12h00

SEM CODA
AGENCE BRESSE-DOMBES
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel: 04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOINE SAS
550 Route de Ternant
01570 FEILLENS

Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page

Lieu d'intervention
3 RUE DES CASERNES
01000 BOURG EN BRESSE

Référence : 544126-S2497

Fournisseur

Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

Fournitures seules



- 2 ans



Immeuble collectif



Non Conventionné



Individuel



Date limite exécution : 15/10/2021

Observations

MUT DU 30.09.2021
ENTRANT MME GERIN

TEL 06.86.60.46.04

Prestation à réaliser		Mt	Qté
MS00001	Forfait déplacement	1,00	
MS00002	Forfait main d'oeuvre, dans le cas où l'intervention REDRESSE PORTE BAL	1,00	
MS01001	pré-peinte équipée paumelles, serrure, béquillage et toutes sujétions PORTE DE CAVE	1,00	

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LAURENT DOMINIQUE le 30/09/2021

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

SERVIMO BOURGOINE

S.A.S au capital de 15.000 €

550 route de Ternant

01570 FEILLENS

Tél. 03 85 20 30 60 - Fax 03 85 20 25 00

R.C.S BOURG-EN-BRESSE 798123 030

Le Responsable d'Agence,

Mme S. GUILLET

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA AGENCE BRESSE-DOMBES

1/3

EDN2

30/09/2021 à 11:56

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

SEMCODA
AGENCE BRESSE-DOMBES
28, rue de la Grenouillère
CS 81050
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel:04.74.22.83.27

N° : 797146 du 30/09/2021
P-MUT

Bon de Commande



Taxe sur la valeur ajoutée

S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66



Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : SEMCODA

Adresse : AGENCE BRESSE-DOMBES 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement

Autre (précisez la nature du local d'habitation) :

Les travaux sont réalisés dans :

☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble

☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : 3 RUE DES CASERNES 01000 BOURG EN BRESSE

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)

☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés

☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huissières extérieures

☐ Cloisons intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques

☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %

☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexacts de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à BOURG EN BRESSE le 30/09/2021

Signature du client ou de son représentant

Mme Nadia-DIAF

Direction des Agences

Numéro: 797146